

Processus num:

Version	Date	Auteur	Remarques
1	12-11-2009	Viki Van ham	Version initiale
2	20-09-2021	Viki Van ham	"Mois de paiement" au lieu de « mois du droit »

Instruction de travail n°: Activation des négatifs

Lors du re-calcul des périodes salariales pour lesquelles il existe déjà un run définitif, il se peut qu'un négatif ou une dette soit générée. Ce négatif sera chargé dans la gestion de la dette au moment où ce re-calcul devient définitif. Pendant le cycle fictif ce n'est qu'en consultant le dossier salarial qu'il est possible de voir le résultat du re-calcul.

A la création de la dette elle recevra <u>9953</u> par défaut comme groupe de dette (= retenue sur tout; voir instruction de travail "Explication groupe de dettes négatives").

La date d'effet est la date de la création de la dette lors de son chargement c'est-à-dire la date du run définitif. Celle-ci indique en principe à partir de quand une version de la dette est valable. Cette date va donc changer à chaque nouvelle version de la dette, entre autre à l'activation d'un plan de remboursement.

La dette est par défaut <u>inactive</u> avec comme <u>date de début</u> 01-01-1900 et a le <u>rang</u> 1. Ce sont des <u>champs</u> <u>obligatoires</u> lors de la création des dettes, c'est pourquoi ils sont déjà remplis avec des valeurs fictives.

éancier Créan	ce Opération	de dette 🍸 Mar	nipulation de retenue	Copier / diviser la dette Seuil
Matricule salarié:	000(
				Contentieux Non
Entité:	5271	ZP WAVRE		
tali penenciare			<u>Recherche</u>	er Afficher tout - Premier 🗅 1 sur 1 🗠 Dernie
No créancier:	00000000015	ZP 5271		
ette			<u>Rechercher</u>	(<u>Afficher tout</u> Premier 🕙 1 sur 2 🕨 <u>Dernier</u>
No Créance:	L0001000229		N° ID de la créance mère	
Détail Dettes			Rechercher	Afficher tout Premier 🐂 1 sur 1 🥍 Dernier
*Date effet:	05/05/2009 関			(+) (-)
*Statut:	Inactif 🛛 🔽		Raison inactif:	Nouvelle dette 💌
*Cd det:	9953 🔍 Récu	u. Paiement ind	û (tout)	
Type Dette:		ן ר		
Ref.:				
Montant départ:	-44,	38	*Rang:	
Montant convenu	:		% Trt:	100,00
*Date début:	01/01/1900		Date fin:	31/12/3999 🛛 🖻
Notification date:		31		
Compte d'attente	:		Poste d'attente:	
Communication:				
Fiche de paie:				
Info				
				~
		Rédiger lettre	d'indû	

Envoi vérification



Si vous souhaitez consulter l'origine et/ou la création d'une dette, vous pouvez effectuer une recherche via le dossier salarial. Cependant, vous avez également la possibilité dans la gestion des dettes d'obtenir plus d'information via l'onglet "Opération de dettes".

Créancier Créa	ance Opération de dette Manip	ulation de retenue γ Co	pier/diviser la de	ette Seuil		_	
Matricule salarié:							
Entité:	5271 ZP WAVRE		Cont	entieux Non			
Détail bénéficiare							
N° créancé:	0000000015 ZP 5271						
N° compte:	091-0124816-06						
Code postal:	1300	N°:	3	Boîte:			
Rue:	PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	Ville:	WAVRE				
Détail Dettes							
No Créance:	L0001000229						
Date effet	05/05/2009	Statut:	Inactif		Total		
Cd det:	9953 Récup. Paiement indû (tout)	Type Dette:			Total des transactions:		
Date début:	01/01/00	Date fin:	31/12/3999		Solde:	-44,38	
Mont départ:	-44,38	Compte d'atten	te:				
					Personnaliser Recherche	r 🛄 🛛 Premier .	1-2 sur 2 🕅
∫ Opérations ↓	Rem.			Numéra da		-	
paiement paier	nent Retenues Rekeningnummer	<u>Nature</u>	<u>Code de fin</u>	<u>numero de</u> <u>Typo</u>	<u>e finition</u> <u>Contre-écriture</u>	Fraction et date	<u>Type run</u>
05/05/2009 05/09	j/2009 091-0124816-06	Création net négatif	Exéc.Norm.	1000215	Pas de contre- écriture	31/12/2008	Définitif
31/05/2009 25/08	3/2009 091-0124816-06	Création net négatif	Exéc.Norm.	1000940 Cal	init Pas de contre- écriture	31/05/2009	Définitif
Enregistrer 🔍 Ref	our à la recherche			E.	Créer 🖉 Mise à jour/consultation 🔒	Inclure historique	: Corriger

Quand vous cliquez sur le lien , vous verrez apparaître un autre écran dans lequel la période du re-calcul dans le dossier salarial est reproduite. Vous pouvez ainsi retrouver rapidement l'origine du négatif.

Activer les négatifs

Après la mise en place d'un plan de remboursement vous pouvez activer la dette dans gestion de la dette en suivant les étapes suivantes :

1) Vous cherchez la dette concernée et créez une nouvelle version via 1. Au niveau de "Détails Dettes " vous voyez apparaître "1 sur 2". La date d'entrée est automatiquement remplacée par la date actuelle.

Matricule salarié:		Contentiouv Non
Entité:		Contentieux NUN
ail bénéficiare		Rechercher Afficher tout 💿 Premier 🗹 1 sur 1 🕨 De
No créancier:	00000000019 ZP 5275	
ette		<u>Rechercher Afficher tout</u> Premier 🕙 1 sur 2 🕨 <u>Der</u>
No Créance:	P0000000566	N° ID de la créance mère
Détail Dettes		Rechercher Afficher tout Premier 🐩 1 sur 2 🕨 Dern
*Date effet:	14/12/2009 🛐	
*Statut:	Actif 🖌	Raison inactif:
Cd det:	9953 Récup. Paiement	indû (tout)
Type Dette:	Q	
Ref.:		
Montant départ:	500,00	Rang: 5
Montant convenu:	50,00	% Trt:
*Date début:	01/04/2009	Date fin:
Notification date:	31	
Compte d'attente:		Poste d'attente:
Communication:		
Fiche de paie:		
Info		8

1- ..

2) Dans la nouvelle version la dette peut devenir Active, le groupe de dette peut être conservé ou modifié (en fonction des éléments salariaux qui sont pris en considération pour le remboursement).

3) Le champ "Salaire%" est rempli par défaut avec la valeur "100,00". Il faut d'abord vider le champ avant d'introduire "un montant convenu".

4) Sur demande vous introduisez "le montant convenu". S'il n'est pas indiqué, la retenue se fera sur la totalité du montant de départ (et la valeur « 100 » reste dans le champ « Salaire % »).

5) Vous fixez la date de début. Ce qui indique depuis quand les données de la créance sont valables, date à partir de laquelle les retenues vont commencer. Dans SAP, le principe est basé sur le mois de **paiement**. Il s'agit donc du cycle au cours duquel la retenue est souhaitée.

Cela signifie que si nous encodons une date de début 01/11/2021 dans le nouveau système, par exemple, cela entraînera une retenue au mois de novembre. Il s'agit donc des droits de novembre pour les membres du personnel payés à terme échu et des droits de décembre pour les anticipés.



Concept "minimum légal"

Le système va toujours garantir un minimum légal au membre du personnel concerné. Ce montant est indexé annuellement à partir du 1 janvier par AR. Cette limitation à la retenue peut être évitée via l'onglet "Manipulation de retenue" (voir Instruction de travail "Manipulation retenue").

Valider et vérifier

Chaque activation devra être validée et vérifiée.